

SAINT-JEAN À KÉDANGE-SUR-CANNER



Le bûcher a été monté par les footballeurs qui allumeront le feu. Photo RL

Allumez le feu

La Saint-Jean est de tous les temps la fête par excellence des Kédangeois. Et leurs amis des villages voisins sont toujours nombreux à les rejoindre pour les grillades et vin rosé ou bière autour d'une belle tablée en attendant la mise à feu du bûcher dressé sur la place de la mairie. Cette année, les footballeurs organiseront comme d'habitude les festivités ce samedi 21 juin, avec à 18 h l'élection jeunes talents, à 20 h un spectacle de modern jazz, et une soirée dansante avant et après avoir allumé le feu. Le beau temps sera de la partie, alors on y va !

À GUÉNANGE

Deux fêtes sinon rien

Ce samedi 21 juin à Guénange, place de l'Hôtel-de-ville, on célébrera ensemble la fête de la Musique et la Saint-Jean. La soirée est organisée par le comité des fêtes de Guénange, la commission culturelle, et l'école de musique Les Arpèges. Le bal gratuit sera suivi de l'embrasement du bûcher à 23 h. Possibilité de restauration sur place et buvette.

L'INVITATION À KENIGSMACKER

Une soirée très musicale



Les élèves de l'école de musique feront eux aussi leur show. Photo RL

La musique Saint-Hubert de Métrich propose une soirée musicale le samedi 28 juin, dès 17 h, au foyer rural de Métrich. Le programme débutera par un concert de l'orchestre des jeunes de l'école de musique. Puis les élèves interpréteront individuellement des morceaux appris avec leurs professeurs respectifs. Après la remise des diplômes et des médailles, l'harmonie de Métrich prendra le relais pour faire un petit tour du monde musical. Dès 20 h 30, l'orchestre local Métrich Blasmusik se produira dans la cour du foyer rural pour faire danser les plus vaillants jusque tard dans la nuit. Une belle soirée villageoise en perspective avec restauration et pâtisseries maison.

URGENCES

Médecin
Guénange : téléphoner au cabinet du médecin traitant.
(tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Pharmacie
Tous secteurs : tél. 3237.

Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries
Guénange : boulevard du Pont

Ambulances
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).
Kédange-sur-Canner : 57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).
Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

VIE RELIGIEUSE

Pèlerinage à Notre-Dame de Rabas

Le pèlerinage annuel des paroissiens du secteur à Notre-Dame de Rabas, près de Vigy, aura lieu ce mercredi 25 juin. Le départ du bus se fera à Lémestroff à 8 h 30, puis passage à Oudrenne, Métrich, Koenigsmacker, Elzange, Inglande. La messe sera célébrée à la chapelle à 10 h. Le départ de Rabas aura lieu aux environs de 11 h 30. Le départ des pèlerins qui souhaitent effectuer le trajet à pied aura lieu à 4 h du matin, place des fêtes à Oudrenne.

EN IMAGES

Show sur les parquets



BOUSSE. La fin de l'année scolaire approchant, les écoliers de la maternelle Le Plateau et du primaire Les Saules ont offert, dans la touffeur de la salle Georges-Brassens, un spectacle de deux heures avec danses GRS, musique moderne et danse africaine et ce, pour le plus grand plaisir d'un large public parental.

Entre bons voisins



KEMPLICH. Quel meilleur endroit que le centre culturel pour se retrouver entre voisins pour faire la fête ! Le centre culturel situé au cœur même du village avec son parc d'agrément a permis aux habitants de se retrouver autour d'un barbecue géant. Chaque participant a apporté quelques spécialités locales pour agrémenter cette fête du bon voisinage. Une première réussie pour ce beau tableau champêtre.

Les arts en fête



STUCKANGE. Les membres des ateliers de peinture de l'association Sports et Loisirs dirigés par René Allard et Jean-Luc Bour ont présenté leurs œuvres durant deux jours et le public a été ravi de découvrir une fois encore la qualité du travail réalisé par des amateurs. Quelques artisans, spécialistes du bois, du verre ou des tissus agrémentaient cette exposition de nombreuses œuvres d'art. Les plus jeunes ont été récompensés pour leur assiduité et leur sérieux par la présidente, Evelyne Kill.

GUÉNANGE

Rythmes scolaires : la réforme c'est bien mais...

Guénange a fait les choses dans les règles, appliquant les nouveaux rythmes scolaires dès septembre. Mardi soir, c'était l'heure de l'examen pour la commune. Et les parents n'ont pas mis la note de 20/20.



Salle Voltaire, mardi soir, les parents sont venus faire le point sur la réforme des rythmes scolaires lancés en septembre 2013 à Guénange. Photo RL

Guénange fait partie des rares communes de la région thionvilloise à avoir non seulement appliqué les nouveaux rythmes scolaires mais aussi à avoir fait en sorte de proposer de vraies activités après la classe. Mardi soir, la municipalité a dressé le bilan de cette première année de fonctionnement et les parents, bien que pour la plupart satisfaits, n'ont pas tous apprécié le changement. Pourtant, chiffres à l'appui, le maire Jean-Pierre La Vaullée a évoqué un taux de fréquentation de plus de 80 % aux activités proposées après la classe. « Nous avons fait appel à trente-cinq intervenants (associations et animateurs extérieurs). La gratuité a joué mais en même temps cela démontre l'intérêt des familles et des enfants. Nous avons travaillé avec vous, nous avons pris en compte vos remarques. Sachez que ce qui compte pour nous c'est la réussite de l'enfant, car réussir sa vie, sa scolarité, ça dépend non seulement des parents, des enseignants, des équipes éducatives mais aussi de la municipalité. »

À la rentrée

Guénange compte 646 élèves (les enfants de petites et moyennes sections de maternelle n'étant pas concernés) qui ont pu, trois jours par semaine, découvrir un des trente ateliers proposés. « Le coût de fonctionnement est de 60 000 €. L'état a versé une participation de 58 050 €.

« On a pensé aux mardis et jeudis pour nos activités qui auraient lieu jusqu'à 17 h. » Un horaire qui semble déplaire aux parents présents qui estiment que 17 h « ça fait tard. On parle de l'allègement des journées des enfants et là vous nous dites vouloir regrouper sur deux jours les ateliers », s'étonne une maman. « Et le jour où les enfants vont à la natation ou à un cours de musique, comment vont-ils enchaîner ? », s'inquiète une autre. Ce à quoi Salvatore Morrone, DGS de Guénange, a rétorqué : « Je comprends vos réactions et je vous conseille

vivement de ne pas mettre vos enfants aux activités après la classe s'ils doivent se rendre à un entraînement. Récupérez-les à 15 h 30, permettez-leur de se détendre avant de repartir », les activités n'étant pas obligatoires. « Contrairement à d'autres, vous avez joué le jeu, c'est vrai, estime une autre mère, mais en général les enfants sont plus fatigués, d'autant plus qu'ils doivent récupérer les mercredis après-midi lorsqu'ils n'ont pas classe. Ne pourrait-on pas réduire la pause méridienne pour leur permettre de finir à 16 h 30 ? ». Au fil des discussions, certains parents ont mis en avant leur situation particulière et leurs préférences. « Et si on choisissait le samedi matin ? Et si le mercredi les enfants finissaient à 12 h au lieu de 11 h 15 ? » Ce à quoi Nathalie Cédât-Verge, première adjointe, a rétorqué : « Sauf changement national, Guénange conservera le mercredi. Quant aux horaires, pour

cette année on ne peut pas changer et ce n'est pas dans nos projets. »

Guénange est considérée comme un exemple

Alors oui à Guénange la réforme est passée, installée et les enfants participant aux ateliers magie, hand, poterie se sont régalez, mais comme il y a un an, le changement fait peur. La municipalité est confiante. En matière de réforme, Guénange est considérée comme un exemple, une référence. Peu de communes ayant pris l'option d'activités de qualité, à la carte, et gratuites de surcroît. « D'ici aux grandes vacances nous allons communiquer, à assurer le maire, nous allons étoffer les activités en mettant l'accent sur les arts vivants. On veut ajouter des pauses après la classe. Nous conserverons la gratuité de 15h30 à 17h. »

Sabrina FROHNHOFER.

METZERVISSE

Les Voix lyriques de Lorraine à la Grange

C'est une belle assemblée qui s'est retrouvée dans l'univers magique de la grange de Metzervisse, village lorrain dimanche après-midi pour le concert donné par l'ensemble Voix lyriques de Lorraine dans le cadre du festival Cabanes organisé sous l'égide du Conseil général de la Moselle. Mélomanes avertis ou simples amateurs de musique polyphonique ont apprécié l'interprétation d'extraits tirés de grandes œuvres classiques.

Les quatre chanteuses, placées sous la direction de Philippe Paul, le dirigeant accompagnant au synthétiseur les sopranes Christelle Heine-Obou, Nathalie Baurvert et Layla Nabbutt, ainsi que l'alto Catherine Devignot ont pu montrer quelques facettes de leur talent collectif ou individuel. Le

ton était donné d'entrée avec *Le Cantique de Jean Racine* de Gustave Faure au cours duquel les voix de l'ensemble ont tenu le public sous le charme. Cette très bonne impression a été confirmée durant tout le concert, ponctué par des solos, duos, trios dans des airs célèbres ou moins connus comme *Le Spectre de la Rose*, de Berlioz, *Urlicht*, de Mahler, *A guarda sorella* (*Così fan tutte*), de Mozart, *Ebben ne andro lontana* (*La Wally*), de Catalani, *Je veux vivre* (*Roméo et Juliette*), de Gounod, *Abschiedslied der Zugvögel*, de Mendelssohn, *Zeffiretti lusinghieri* (*Idoménée*), de Mozart, *Quis est homo* (*Stabat mater*) de Rossini, pour terminer par *La Habanera* (*Carmen*), de Bizet interprété de façon magistrale.



Ensembles, solos, duos, trios, ont constitué la prestation de l'ensemble vocal.



Le public ne s'y est pas trompé en venant nombreux écouter l'ensemble des Voix lyriques de Lorraine. Photos RL

DISTROFF

Deux hôtels à insectes au cœur du village



Les petits aménageurs posent devant leur réalisation qui, ils l'espèrent, accueillera bientôt ses premiers hôtes. Photo RL

À l'initiative de l'association Citoyens de Distroff qui les a financés, deux hôtels à insectes ont été installés. L'un dans la cour de l'école élémentaire du groupe scolaire Les Charmilles, le second au milieu d'une pelouse en face de la mairie. La réalisation en a été confiée à André Dap, la municipalité s'est chargée de la mise en place.

Pour attirer les insectes utiles au jardin, rien de tel que d'y installer des refuges conçus pour les héberger ou mieux, les rassembler dans un "hôtel à insectes". On contribue ainsi à favoriser la biodiversité locale et à rétablir l'équilibre de la chaîne alimentaire. L'intérêt pédagogique n'est pas non plus négligeable : voilà une bien jolie façon d'éveiller les enfants et de les sensibiliser à la richesse de la faune sauvage ! Et il est amusant de suivre l'occupation de ces abris, qui peuvent

d'ailleurs s'avérer décoratifs, élaborés avec des matériaux naturels : fagots de branches, tiges creuses, planchettes de bois, bûches percées de trous reproduisant des galeries horizontales, paille, carton ondulé ou alvéolé, fibres de bois, briques creuses, tuiles...

Ce sont les enfants de grande section et de cours préparatoire qui ont été invités par les responsables de CdD au remplissage des différentes zones destinées chacune à une famille d'insectes, comme les chrysope, les bourdons, certaines abeilles et guêpes solitaires, divers hyménoptères, les insectes xylophages, les forficules, les carabes, etc. L'installation s'est effectuée avec la présence active d'André Dap, de Salvatore La Rocca, le maire, de Frédéric Schubnel, l'adjoint aux travaux et de Bernard Portmann, président de l'association CdD.

NÉCROLOGIE

Mme Claudette Vanlande



GUÉNANGE. — Nous apprenons le décès de Mme Claudette Vanlande, née Verdier, survenu le 17 juin, à Guénange, à l'âge de 74 ans.

Née le 14 octobre 1939 à Sallaumines (Pas-de-Calais), elle avait pris pour époux M. Louis Vanlande le 17 octobre 1959 à Sallaumines, qu'elle avait eu la douleur de perdre le 26 mai 1996.

Mme Vanlande était entourée de l'affection de ses cinq enfants, onze petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 20 juin, à 15 h, en l'église Saint-Matthieu de Guénange. Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Nos condoléances à la famille.

À NOTER

Spectacle de l'ACL D

Distroff : vendredi 27 juin, l'association Culture et Liberté de Distroff présentera, à 18 h 30 au centre culturel, son spectacle de fin d'année. Sur la scène se produiront les enfants du groupe de hip-hop et les membres de l'activité zumba. Le public pourra aussi assister à une démonstration de l'atelier d'éveil corporel.

Cette manifestation se prolongera par une soirée barbecue, uniquement sur inscription avant le mardi 24 juin.

Renseignements au 03 82 56 93 16.